

/ DPIT/CORDEMAIS

février 2014

APRÈS DES SEMAINES DE CONFLIT AU SEIN DE LA DPIT, DES RÉPONSES AUX REVENDICATIONS DES SALARIÉS COMMENCENT À ÊTRE APPORTÉES PAR LA DIRECTION.

Lors de la bilatérale du 10 février dernier, avec le Directeur de la DPIT, la délégation FO Énergie et Mines a présenté une liste précise de situations non satisfaisantes pour Cordemais, source du mécontentement actuel des agents.

FO Énergie et Mines a rappelé les revendications des salariés des différents sites en grève à la DPIT (entre les courriers, les rencontres, les prises de RDV, FO Énergie et Mines intervient à tous les niveaux de l'entreprise pour que ce conflit légitime trouve une solution).

La délégation **FO Énergie et Mines a obtenu l'engagement d'une analyse en local** avec les représentants FO des situations d'écart par rapport : aux référentiels Métiers, aux accords « Maintenir la Flamme » et « social de la DPIT » et aux mesures d'accompagnement ACT.

Le directeur de la DPIT s'est engagé à régler toutes les situations qui relèveraient d'une mauvaise application de ces différents accords.

Cette position a été réaffirmée dernièrement par le directeur de la DPI : H. MACHENAUD. **Il a mandaté le management local pour régler les situations individuelles** « en écart avéré » par rapport aux accords en vigueur.

Pour FO Énergie et Mines, l'ensemble de ces mesures doit permettre, dans le cadre d'un dialogue social de qualité, de sortir honorablement d'un conflit de plus de 26 jours et de relever les défis qui vont s'imposer à la Division.

Pour FO Énergie et Mines c'est en donnant une vision claire sur le projet industriel, tout en reconnaissant le rôle légitime du personnel à relever ces défis, que l'on remettra la dimension humaine au cœur de notre entreprise.

**FO Énergie et Mines reste vigilante
quant au respect des engagements pris par la Direction.**

